NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600974 - Pelouses, forêts et habitats à chauve-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600974

1.3 Appellation du site

Pelouses, forêts et habitats à chauve-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

17/02/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/02/2022
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/06/2024

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049858972

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,76528°

Latitude : 47,58722°

2.2 Superficie totale

4841 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
89	Yonne	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
89008	ANGELY
89009	ANNAY-LA-COTE
89015	ARCY-SUR-CURE
89030	BAZARNES
89057	BROSSES
89084	CHARENTENAY
89118	COULANGES-LA-VINEUSE
89130	DEUX RIVIERES
89141	DISSANGIS
89176	FONTENAY-PRES-VEZELAY
89177	FONTENAY-SOUS-FOURONNES
89188	GIROLLES
89190	GIVRY
89202	IRANCY
89204	ISLE-SUR-SEREIN

89232	LUCY-LE-BOIS
89237	MAILLY-LA-VILLE
89238	MAILLY-LE-CHATEAU
89246	MASSANGIS
89253	MERRY-SUR-YONNE
89312	PRECY-LE-SEC
89362	SAINT-MORE
89394	SERY
89424	TRUCY-SUR-YONNE
89426	VAL-DE-MERCY
89478	VINCELLES
89485	VOUTENAY-SUR-CURE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0 *(0 %)*		P	D			
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		5 *(0,1 %)*		P	A	C	A	A
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		1,09 *(0,03 %)*		P	A	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	6 *(0,12 %)*		P	A	C	B	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		93,61 *(2,3 %)*		P	A	C	B	A
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		16,6 *(0,41 %)*		P	C	C	B	C
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	8,55 *(0,21 %)*		P	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		7,33 *(0,18 %)*		P	B	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		15,68 *(1 %)*		P	B	C	B	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	8,66 *(0,21 %)*		P	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		1637 *(33,82 %)*		P	A	C	A	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		105,01 *(2,58 %)*		P	B	C	A	B
9160		13,84		P	B	C	A	B

Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli		*(0,34 %)*						
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	8,66 *(0,21 %)*		P	B	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	DD	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w			i	P	M	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r			i	P	DD	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r			i	P	M	C	B	C	B
M	1305	*Rhinolophus euryale*	w			i	R	DD	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w			i	R	M	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	w			i	R	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	r			i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	16		cmales				X		X	
B		*Phylloscopus bonelli*			i	R			X		X	
I		*Lopinga achine*			i	P	X		X		X	
I		*Truncatellina arcyensis*			i	P						X
M		*Eptesicus serotinus serotinus*			i	P						X
M		*Myotis mystacinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis nattereri*			i	P			X		X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus kuhli*			i	P						X
M		*Plecotus austriacus*			i	P			X		X	
M		*Martes martes*			i	C		X	X		X	
M		*Mustela putorius*			i	P		X	X		X	

M		*Felis silvestris*			i	P	X		X		X	
P		*Artemisia alba*			i	R						X
P		*Aster linosyris*			i	R						X
P		*Convolvulus cantabrica*			i	R						X
P		*Inula montana*			i	R						X
P		*Limodorum abortivum*			i	R			X			
P		*Stipa pennata*			i	R						X
P		*Iberis durandii*			i	R						X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X					X
R		*Elaphe longissima*			i	P	X					X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N14 : Prairies ameliorées	7 %
N15 : Autres terres arables	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	76 %
N17 : Forêts de résineux	3 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Le site s'inscrit dans l'une des auréoles sédimentaires du bassin parisien : les plateaux de Bourgogne. Le substrat géologique se compose essentiellement de roches calcaires datant du jurassique supérieur. Elles sont à l'origine d'un sol argilo-calcaire caillouteux et drainant, ici peu profond et difficile à cultiver, et donc
partiellement boisé.
Le plateau est entaillé par quelques vallons. Au niveau des coteaux, la roche mère affleure, alors qu'au niveau des fonds de vallon, l'accumulation de particules terreuses fines lessivées sur les pentes forme un sol plus profond.
On note la présence de carrières anciennes.

Vulnérabilité
: Les pelouses sont des milieux instables qui évoluent naturellement vers le boisement. L'abandon ancien du pâturage pose un problème pour leur conservation. Quelques pelouses sont actuellement embuissonnées à plus de 50% par les prunelliers.
Elles sont de plus l'objet d'un développement des activités de loisirs comme la randonnée ou l'escalade qui entraînent un piétinement sur le bord des corniches et le haut des falaises auxquels s'ajoutent la pratique de sports motorisés. A signaler par ailleurs que la fréquentation perturbe la quiétude indispensable à la nidification du Faucon pèlerin, question faisant l'objet d'une concertation avec les escaladeurs.
La disparition de vieilles forêts calcicoles au profit de peuplements de résineux constitue également un facteur de vulnérabilité.

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie (travaux, aménagement touristique, spéléologie, reprise d'exploitation de carrières) peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux, modification des accès ou de la couverture végétale des cavités). Le retournement de prairies, la coupe de haies ou des ripisylves entraînent une modification de leur zone de nourrissage et de leur aire de déplacement.

4.2 Qualité et importance

Ce site comprend un ensemble remarquable de pelouses des sols calcaires secs, plus ou moins fermées occupant les plateaux et hauts de pentes. Les conditions de sols et d'exposition chaude sont favorables au maintien de plantes méditerranéo-montagnardes en situation éloignée de leur station d'origine (Cheveux d'ange, Liseron cantabrique, Armoise blanche, espèces protégées en Bourgogne). Elles sont riches en orchidées diverses dont certaines rares régionalement.

Parmi les milieux forestiers, on recense des frênaies-érablaies de ravin, habitats menacés bien adaptés aux sols caillouteux de pente et aux conditions sévères qu'ils génèrent.

Les carrières souterraines de Mailly-la-Ville sont des carrières artificielles issues de l'abandon de l'exploitation de calcaire, qui ont pour principale fonction l'hibernation du Grand Murin. Les cavités naturelles peuvent aussi avoir un intérêt pour les Chiroptères.
Les falaises sont occupées par le Faucon pèlerin.

Les prairies bocagères présentes sur le site (présentes notamment sur l'entité de l'Isle-sur-Serein) sont un habitat d'espèces car elles hébergent de nombreux oiseaux invertébrés et chauves-souris. Le pâturage extensif permet l'expression d'une diversité floristique de ce milieu bocager. Les prairies servent de réservoirs d'alimentation aux chauves-souris, qui y trouvent de nombreux insectes, notamment des coléoptères. Les haies sont de véritables routes de vols, ces corridors leur permettent de relier les lieux de nourrissage à leur gite. Un espacement de plus de 10 m entre deux haies ou deux arbres constitue une barrière au déplacement du Petit rhinolophe.
L'entité de l'Isle sur Serein comprend une colonie de mise bas de Grand Murin et sert de zones de chasse pour d'autres espèces de la directive habitat (Petit Rhinolophe, Barbastelle,
).

Une partie du site est concernée par le projet du site classé du Vézelien.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A02.03	Retournement de prairies		B
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		O
M	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		I
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

AGOU P., CHIFFAUT A., 1995 - Les unités de végétation de la réserve naturelle du Bois du Parc - CSNB, DIREN Bourgogne.

BIOTOPE (2015) # Document d'objectifs « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne » FR2601012 # DREAL BOURGOGNE # 432 pages

CENB, 2015, Plan de gestion RNN Bois du Parc, DREAL BOURGOGNE -183 pages

Ecosphère, SHNA, 2017, Document d'Objectifs du site n°FR2600975 Cavités à chauves-souris en Bourgogne

GASQUEZ J., 1969 - Recherches sur la végétation et la flore du Sud-Est de l'Yonne. DEA Orsay

JOUVE M., LAURENT E., GOMEZ S., 2012, Plan de gestion écologique de l'entité cohérente de gestion « Pelouses de l'Yonne et de la Cure », CENB,DREAL Bourgogne 132 pages

ROYER J.M., 1970 - Etudes sociologiques sur les espèces à affinités méditerranéennes de Basse Bourgogne

ROYER J.P., 1971 - Recherches phytosociologiques sur les colonies de plantes à affinité méditerranéennes du département de l'Yonne. Annales scientifiques. Université de Besançon

CHIFFAUT A., 2001 - Document d'objectifs de gestion du site n°FR2600974 Pelouses et forêts calcicoles des côteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles. CSNB, DIREN Bourgogne.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	2 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	4 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	17 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit des roches du Saussois		1%
32	Site classé du Vézelien		3%
32	Site classé des grottes d'Arcy		1%
36	Bois du Parc		2%
22	Forêts communales		25%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan

Adresse : 9, rue Carnot 89200 Avallon

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Docob
Lien :
https://side.developpement-durable.gouv.fr/BFRC/doc/SYRACUSE/788540/document-d-objectifs-du-site-natura-2000-fr2600974-pelouse-forets-et-habitats-a-chauves-souris-du-su

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le plan de gestion de la Réserve Naturelle du Bois du Parc est opérationnel.
Les principaux objectifs de gestion sur ce site sont :
- favoriser la naturalité des boisements de la réserve naturelle
- préserver la biodiversité de la mosaïque de pelouses calcaires et des milieux associés
- favoriser l'intégration locale et la découverte du patrimoine de la réserve naturelle nécessaire à sa gestion-